RAPPORT RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE

(RSE)

2014



PROMOTEUR ET GESTIONNAIRE - EXPLOITANT

TABLE DES MATIERES

ΡF	RESENTATION DU GROUPE RESIDE ETUDES	2
LE	GROUPE RESIDE ETUDES ET LA RSE	5
P	ATRIMOINE	6
	Satisfaction des occupants	6
	Energie et émissions de Gaz à Effet de Serre	7
	Ressource en eau, espaces verts et utilisation des sols	11
	Gestion des déchets	12
	Accessibilité aux personnes en situation de handicap	13
	Sécurité et maîtrise des risques	14
ΕT	HIQUE ET SOCIETE	16
	Nuisances et intégration dans la ville	16
	Intégrité et loyauté des pratiques	16
	Relations fournisseurs	17
	Achats responsables	17
RI	SSOURCES HUMAINES	18
	Dialogue social	18
	Santé, sécurité et qualité de vie au travail	19
	Gestion des compétences	21
	Rémunération	24
	Diversité et égalité des chances	24
ΑI	NNEXES	26
	Annexe méthodologique	26
	Correspondance Grenelle II	29
	Rannort de l'organisme tiers indépendant	31

PRESENTATION DU GROUPE RESIDE ETUDES

Réside Études Investissement est la holding d'un Groupe créé en 1989. Le Groupe Réside Etudes est un spécialiste de l'immobilier d'investissement. Le Groupe développe la vente à des investisseurs privés (particuliers ou investisseurs institutionnels) qui achètent des appartements dans des résidences avec services et lui en confient la gestion. Cet engagement implique de construire des résidences de qualité, , tant par leur localisation géographique que par leur confort.

Le Groupe Réside Etudes assure 3 fonctions pour ses résidences :

- Promotion immobilière (conception, maîtrise d'ouvrage et commercialisation de résidences),
- Gestion et exploitation propre (gestion des résidences appartenant en propre au Groupe Réside Etudes),
- Gestion / exploitation déléguée (administrateur ou exploitant de résidences meublées pour le compte des copropriétaires).

Le Groupe Réside Etudes est aujourd'hui présent sur les trois principaux marchés de la résidence avec services en France : les résidences étudiantes (marques « Les Estudines », « Stud'City ») les résidences hôtelières (marques « Séjours & Affaires », « Residhome » et « Relais Spa ») et les résidences pour personnes âgées autonomes (marque « La Girandière »).

RÉPARTITION DU NOMBRE DE RESIDENCES PAR TYPE (EN %) Personnes âgées et autonomes 17% Etudiants 40% Mixtes 17% Hôtellerie et Tourisme 26%

Le Groupe Réside Etudes gère plus de 21 550 logements.

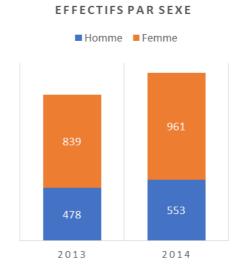
Les prévisions de mise en exploitation concernant les projets immobiliers en cours au 31 décembre 2014, comprennent 27 résidences à ouvrir entre 2015 et 2017 :

- 2015 : 12 résidences représentant 1508 logements (6 résidences étudiantes, 1 résidence hôtelière et 5 résidences « La Girandière »),
- 2016: 10 résidences représentant 1086 logements (2 résidences étudiantes, 1 résidence hôtelière, 1 résidence mixte et 6 résidences « La Girandière »),
- 2017 : 5 résidences représentant 516 logements (3 résidences hôtelières et 2 résidences « La Girandière »).

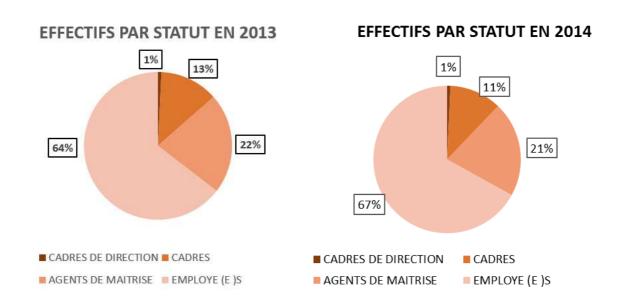
Le Groupe Réside Etudes projette ainsi d'atteindre plus de 25 000 logements d'ici 2019.

En ce qui concerne les données sociales, le Groupe Réside Etudes, implanté uniquement en France, compte 1514 salariés en au 31 décembre 2014, avec une majorité de femmes (63%).

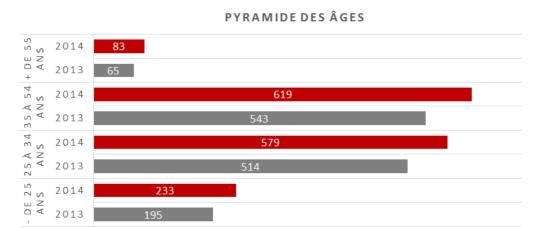




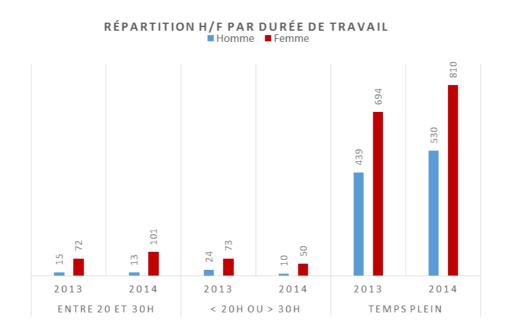
La grande majorité des effectifs est constituée d'employés (67%) et d'agents de maîtrise (21%). Les cadres, quant à eux, représentent 11% des effectifs et les cadres dirigeants près de 1%. La répartition des statuts au sein du Groupe Réside Etudes est assez stable par rapport à 2013.



La pyramide des âges montre que 15% des salariés ont moins de 25 ans et 5% des salariés plus de 55 ans. Cette répartition est stable entre 2013 et 2014, comme le montre le graphique ci-dessous :



Enfin, la répartition du temps de travail indique que 11% des effectifs travaillent à temps partiel et que 87% de ces temps partiels concernent des femmes. Rappelons que le Groupe Réside Etudes est composé à 63% de femmes.



LE GROUPE RESIDE ETUDES ET LA RSE

Le Groupe Réside Etudes intègre la gestion de la RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) au sein de ses métiers. La direction financière et le contrôle de gestion pilotent le reporting RSE tandis que les opérationnels s'appliquent à respecter les obligations légales et à tenir compte des tendances de marché liées aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Le Groupe Réside Etudes structure son reporting RSE autour des 3 piliers suivants :

PATRIMOINE

Satisfaction des occupants

Energie et Gaz à Effet de Serre

Eau et espaces verts

Déchets

Accessibilité handicap

Sécurité et maîtrise des risques

ETHIQUE ET SOCIETE

Nuisances et intégration dans la ville

Intégrité et loyauté des pratiques

Relations fournisseurs

Achats responsables

RESSOURCES HUMAINES

Dialogue social

Santé, sécurité et qualité de vie au travail

Gestion des compétences

Rémunérations

Diversité et égalité des chances

NOTE SUR LE REPORTING DES INFORMATIONS RSE AU TITRE DE L'ART 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

Les informations ci-après concernent l'Unité Economique et Sociale RESIDE ETUDES ainsi que les activités de la marque « La Girandière ».

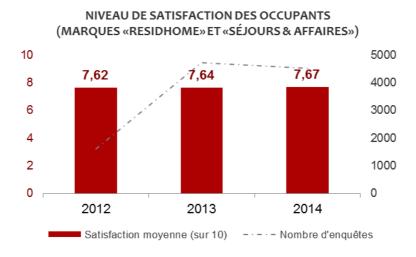
PATRIMOINE

SATISFACTION DES OCCUPANTS

Certaines mesures simples sont mises en place pour améliorer le confort des occupants. Toutes les résidences sont traitées avec du double vitrage afin d'atténuer les nuisances sonores et plus particulièrement avec des mesures de renforcement sur les zones bruyantes (gare, aéroport). Les résidences concernées sont : Poitiers, Rennes, Metz, Reims Gare, Nanterre et Roissy. Les nuisances lumineuses sont traitées grâce à des rideaux occultants ou des volets roulants équipant l'ensemble des résidences hôtelières.

Afin d'améliorer les conditions de vie dans les résidences étudiantes et hôtelières, certaines d'entre elles sont équipées de salles communes (cafétéria par exemple), de salles de sport, de piscine ou de spa. Les puissances des compteurs des services généraux des résidences ont été recalibrés à la baisse afin de les adapter aux besoins de la résidence.

La satisfaction des occupants est mesurée tout au long de l'année par questionnaire en ligne pour les résidences hôtelières et par questionnaire papier pour les résidences étudiantes de la marque « Les Estudines ». Une partie de la rémunération variable du personnel d'accueil est liée à la satisfaction des occupants. Ces enquêtes montrent un taux de satisfaction stable à 7,67 / 10 dans les résidences des marques « Residhome » et « Séjours & Affaires » faisant partie des résidences hôtelières. Ces questionnaires ont permis d'identifier des axes d'amélioration pour ces résidences. Un plan d'action a été mis en place : des formations du personnel d'accueil hôtelier ont été améliorées pour chaque région et certains couchages de résidences hôtelières changés.



En ce qui concerne les enquêtes sur les résidences étudiantes « Les Estudines », 543 résultats d'enquête ont pu être traités en 2014. Ces résultats montrent que 89% des occupants apprécient l'accueil dont ils ont bénéficié et recommanderaient « Les Estudines ». 52,72% des répondants précisent avoir choisi ces résidences pour la proximité avec leur école, 35,6 % en raison de la proximité des transports, et enfin 22,16 % pour le confort des logements proposés.

Les répondants ont été invités à évaluer la qualité de la résidence en général et la qualité de leur appartement. Au

final, les résidences ont obtenu une note moyenne de 3,91 sur 5 et les appartements une note de 4,11 sur 5.

Ces études permettent aussi de comprendre les raisons des départs des résidences étudiantes : le premier motif de départ est la fin des études ou d'un départ à l'étranger (59%). A noter que le deuxième motif invoqué est la perception du prix du loyer trop élevé (cité par 7,5% des répondants).

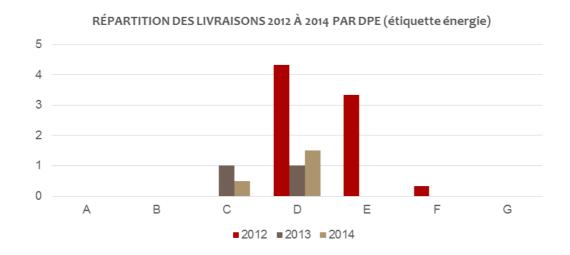
Les plus grandes sources d'insatisfaction de la clientèle étudiante sont les salles de sport (27%), la connexion internet (24%) et les petits déjeuners (15%).

Suite à ces questionnaires, le Groupe Réside Etudes a mis en place des groupes de travail avec les étudiants visant à améliorer la qualité et la fonctionnalité du mobilier et du couchage ainsi qu'à changer de prestataire internet. De plus, près de 10% des résidences ont subi des rénovations de leur aménagement intérieur afin de se conforter aux résultats de ces groupes de travail.

ENERGIE ET EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Le Groupe Réside Etudes s'attache à respecter la règlementation actuelle.

On peut noter la certification HQE Construction de la résidence de Chessy et la labellisation BBC d'Issy-les-Moulineaux. Le graphique ci-dessous montre que le Groupe Réside Etudes a sensiblement amélioré le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) moyen de ses livraisons entre 2012 et 2014. En effet, des résidences avaient été livrées en étiquettes E et F (entre 231 à 450 kWh EP / m²) en 2012 alors que cela n'a pas été le cas en 2013 et en 2014. De même, des résidences ont été livrées en étiquette C (entre 91 et 150 kWh EP / m²) en 2013 et en 2014 alors que cela n'avait pas été le cas en 2012. Cela atteste de la progression du DPE moyen des résidences livrées entre 2012 et 2014.



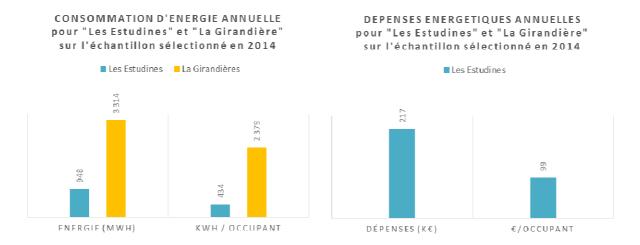
Voir l'annexe méthodologique pour des informations complémentaires sur le périmètre concerné.

Précision : une même résidence peut avoir plusieurs étiquettes énergie (étiquette réglementaire précisant la performance énergétique du logement), ce qui explique que les nombres ne soient pas entiers

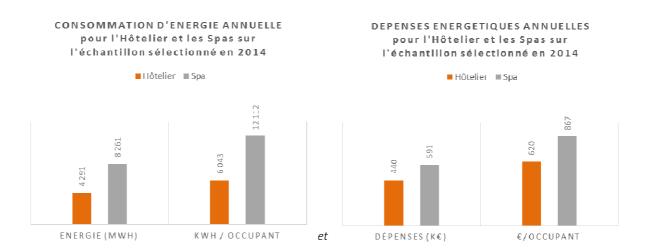
Les consommations énergétiques sont mesurées en euros, sur la base du montant des factures, et pas encore directement en kWh. En plus de cette vision globale, le Groupe Réside Etudes a mesuré les consommations énergétiques en kWh et les dépenses énergétiques d'un échantillon de résidences, sur la base des factures reçues. Cet échantillon représente 30,2% de la capacité totale du Groupe et, lorsque l'on décompose par type de résidence, l'échantillon représente 23% des résidences « Les Estudines », 15% des résidences hôtelières, 100% des spas et 100 % des résidences « La Girandière ». Il est donc représentatif des différentes résidences du Groupe. Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ont été estimées sur la base des consommations énergétiques en suivant la méthode du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol) et les facteurs d'émissions du Department for Environment, Food & Rural Affairs (DEFRA) et du Bilan Carbone (cf. note méthodologique).

Il est à noter que pour les résidences « Les Estudines » et les résidences « La Girandière », les consommations gérées par le Groupe Réside Etudes ne concernent, principalement, que les parties communes, contrairement aux résidences Hôtelières ou aux Spas pour lesquelles les consommations liées aux usages des résidents sont à la charge du Groupe Réside Etudes.

Ceci explique pourquoi les Spas et les résidences hôtelières consomment beaucoup plus d'énergie par occupant que les résidences « Les Estudines » ou les résidences « La Girandière ». Cet écart significatif se retrouve au niveau des dépenses par occupant.

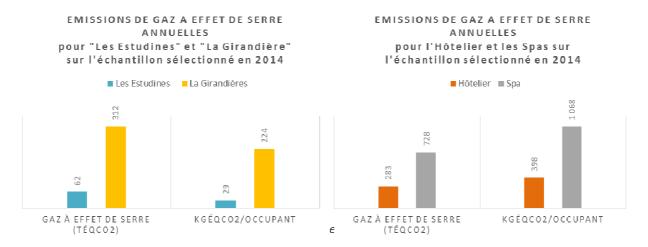


^{*} Les consommations d'énergie des résidences « Les Estudines » et des résidences « La Girandière » ne comprennent pas les parties privatives car celles-ci sont directement gérées par les occupants. Les données des résidences « La Girandière » ne sont pas disponibles pour les dépenses énergétiques annuelles. (Voir l'annexe méthodologique pour des informations complémentaires sur le périmètre concerné).



^{*} Les consommations d'énergie des résidences Hôtelières et des Spas comprennent les parties privatives car celles-ci sont directement gérées par le Groupe Réside Etudes. (Voir l'annexe méthodologique pour des informations complémentaires sur le périmètre concerné).

L'analyse de l'empreinte carbone de l'échantillon montre des émissions de GES faibles dans les résidences étudiantes (29 kgéqCO2/occupant). Cela s'explique par le caractère exclusivement électrique des consommations énergétiques de l'échantillon. Les écarts constatés selon le type de résidence pour les consommations énergétiques se vérifient également pour les émissions de GES.



^{*} Les consommations d'énergie des résidences « Les Estudines » et des résidences « La Girandière » ne comprennent pas les parties privatives car celles-ci sont directement gérées par les occupants. Les consommations d'énergie des résidences Hôtelières et des Spas comprennent, quant à elles, les parties privatives car celles-ci sont directement gérées par le Groupe Réside Etudes. (Voir l'annexe méthodologique pour des informations complémentaires sur le périmètre concerné).

Au global, en étudiant l'évolution des dépenses énergétiques sur l'ensemble des résidences, on peut observer une diminution des dépenses énergétiques dans les résidences étudiantes (non corrélée à l'évolution du nombre de nuitées).

	Nbre	Capacité	Nomb nuitées (Evolution	Consommation	énergie (kWh)	Evolution
		(chambres)	2013	2014	2013-14	2013	2014	2013-14
TOTAL	129	19 363	5 512	5 442	-1%	5 851 999	5 893 003	-6%

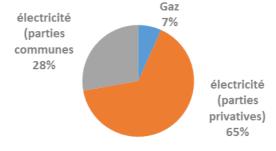
Tableau des consommations énergétiques des résidences étudiantes, hôtelières et mixtes au regard du nombre de nuitées (hors livraisons 2014)

Le Groupe Réside Etudes est engagé dans un plan de réduction des consommations énergétiques. Ci-dessous, les éléments les plus significatifs :

- Double vitrage systématique
- Généralisation des détecteurs de présence dans les couloirs
- Equipement systématique des parties communes et des blocs de lumière sécurité avec des ampoules basse consommation
- Optimisation des consommations via un relevé télémétrique (Voltais) dans une douzaine de résidences
- Coupure automatique des enseignes lumineuses en fonction des horaires imposés par la ville (en général 1 heure du matin).
- Modulation de la puissance de climatisation en fonction de la présence de l'occupant (résidences hôtelières 3 et 4 étoiles)
- Coupure automatique du chauffage et / ou de la climatisation lors de l'ouverture d'une fenêtre (pour la majorité du parc des résidences hôtelières 3 et 4 étoiles)
- Sensibilisation des salariés et des clients (dans le cadre de la Règlementation Thermique (RT))
- Remplacement des chaudières à gaz des résidences de Cergy et Noisy-le-Grand

Il est à noter que le gaz ne représente que 7% des dépenses énergétiques parce que le Groupe Réside Etudes privilégie les résidences équipées de chauffage électrique.

RÉPARTITION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES ANNUELLES EN 2014



Afin de contribuer à la production d'énergie renouvelable, le Groupe Réside Etudes a :

- équipé 2 résidences de panneaux solaires photovoltaïques (Chessy et Massy)
- équipé les résidences de Marseille Saint Charles et Issy les Moulineaux avec le système Heliopak (systèmes complets de production d'eau chaude pour le collectif et le tertiaire associant un capteur solaire thermique basse température (panneaux solaires thermiques) et une pompe à chaleur)
- intégré un chauffage par pompe à chaleur air-air sur la résidence de Roissy Park
- intégré un chauffage par géothermie à Rosny-sous-Bois

Le Groupe Réside Etudes privilégie le chauffage individuel dans le but de favoriser l'autonomie et la responsabilisation des occupants.

RESSOURCE EN EAU, ESPACES VERTS ET UTILISATION DES SOLS

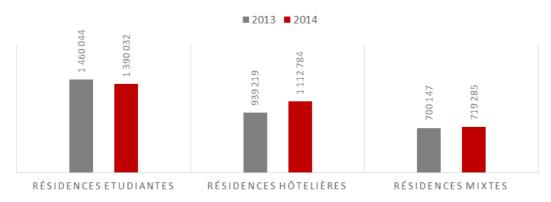
Il est à noter que les résidences étudiantes, entre 2013 et 2014, ont réduit leurs dépenses en eau de 6% pour un taux de remplissage stable.

Cependant, dans les résidences hôtelières, les dépenses en eau ont progressé un peu plus vite que le taux de remplissage (+7% de dépenses en eau contre +2% de taux de remplissage).

Enfin, les résidences mixtes ont légèrement réduit leur taux de remplissage (-4%) et ont augmenté leurs dépenses en eau (+3%).

Ces données sont difficiles à analyser car elles peuvent être affectées par une augmentation du prix du m³ localement ou par l'évolution du nombre de personnes occupant une chambre.

DÉPENSES EN EAU PAR TYPE DE RÉSIDENCE (EUROS)



Les données des résidences « La Girandière » ne sont pas disponibles.

Au global, on constate une stabilité entre 2013 et 2014 de la consommation en eau, attestant d'une maîtrise de la consommation. Afin de poursuivre les efforts en vue de limiter la consommation en eau, le Groupe Réside Etudes met en œuvre les actions suivantes :

- Equipement en régulateurs de chasse d'eau et amélioration de la robinetterie en norme française C3,
- Amélioration de la détection des fuites dans les parties privatives (audit).

	Nbre	Capacité		de nuitées lliers)	Evolution	Consommatio	on d'eau (m3)	Evolution
	J	(chambre)	2013	2014	2013-14	2013	2014	2013-14
TOTAL	129	19 363	5 512	5 442	-1%	3 087 834	3 088 572	0%

Tableau des consommations en eau des résidences étudiantes, hôtelières et mixtes au regard du nombre de nuitées (hors livraisons 2014). Les données des résidences « La Girandière » ne sont pas disponibles.

De plus, une législation récente pousse les résidences à s'équiper de bacs de rétention d'eaux pluviales qui permettent de récupérer de l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins ou de récupérer les eaux grises comme au sein de la résidence Les Estudines André Desilles, située à Villetaneuse..

Les résidences du Groupe Réside Etudes ne sont pas localisées dans des zones de stress hydrique puisqu'elles sont présentes uniquement en France. Les résidences ne sont pas soumises à des contraintes locales en eau.

Des actions spécifiques sur la thématique de la biodiversité ont été mises en place dans deux résidences (la résidence pour seniors Volgelsheim et le restaurant de la résidence de Chanteloup-en-Brie) avec l'installation de toitures végétalisées et le développement d'espaces verts.

Le Groupe Réside Etudes a des activités de promotion, cependant, celles-ci concernent très majoritairement la restructuration ou la reconstruction sur une zone déjà construite. L'enjeu de l'utilisation des sols et de l'artificialisation des sols est donc négligeable dans nos activités.

GESTION DES DECHETS

Les résidences du parc sont équipées de dispositifs de tri sélectif suivant les villes d'implantation. A ce jour, 71% des résidences sont équipées.

De plus, l'ensemble des nouvelles livraisons ainsi que les résidences hôtelières 3* et 4* sont équipées de dispositifs de tri dans les chambres et des étiquettes signalétiques permettent de sensibiliser les occupants aux règles de tri en vigueur dans la ville d'implantation. 85% des résidences pratiquant le tri sélectif ont mis en place des affichages de sensibilisation ; généralement dans le local à poubelle (voir exemple cicontre).





Le tri sélectif des déchets est mis en place sur l'ensemble des chantiers sous la responsabilité de l'entreprise générale (qui mène et coordonne l'ensemble des travaux) ou des sous-traitants.

On distingue trois catégories de déchets :

- D.I. (Déchets Inertes): déchets qui ne se décomposent pas, ne brûlent pas, et ne produisent aucune réaction chimique (pierre, terres, matériaux de terrassement, béton, tuiles, verre ordinaire...). Ces déchets ne sont pas soumis à une réglementation spécifique et sont destinés au recyclage ou au stockage.
- D.I.B. (Déchets Industriels Banals): Déchets ne présentant pas de toxicité ou de caractère dangereux et qui ne sont pas inertes (bois non traité, métaux, plâtre, bitume, matériaux fibreux - hors amiante...). Ces déchets sont recyclés, récupérés, réemployés, valorisés, incinérés ou stockés. Les déchets d'emballage (palettes de bois, emballages plastiques, polystyrène...) sont soumis à des objectifs de valorisation et sont donc remis à des entreprises agréées afin d'être valorisés.
- D.I.S. (Déchets Industriels Spéciaux): Déchets qui contiennent des substances toxiques qui nécessitent des traitements spécifiques (bois traité, peintures, solvants, vernis, goudron, produits de jointoiement...). Ces déchets sont régénérés, incinérés ou stockés via des sites de traitement adaptés.

Il est difficile d'estimer les volumes des déchets de chantier. Cependant, les études existantes ont déterminé un volume moyen de 10 m3 par logement, soit environ 3 tonnes de déchets par logement, ce qui équivaut à 50 Kg par m² habitable. Il est intéressant de noter que sur ces 50 kg/m² habitable, 65% en moyenne sont des déchets inertes ou des déchets industriels banals dont le coût de traitement ne représente que 16% du coût total de traitement pour l'ensemble des déchets, s'ils sont correctement triés.

Dans ces conditions, le coût du tri et de la gestion des déchets, reste inférieur à 0,5% du coût HT des travaux de construction T.C.E. (Tous Corps d'Etat).

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En ce qui concerne l'activité promotion, le Groupe Réside Etudes a une obligation de résultat portant sur l'accessibilité de ses résidences à toute forme de handicap. Ces obligations légales portent sur les parties communes et les logements.

Le Groupe Réside Etudes porte une attention particulière à l'accueil des personnes handicapées. Toutes les résidences sont équipées de logements adaptés et certaines résidences sont 100% adaptables (notamment pour les résidences « La Girandière »). De plus, le personnel est sensibilisé et les procédures d'accueil et d'urgence spécifiques sont en place. Un programme d'amélioration sera mis en œuvre au travers des formulaires AD'AP.

Toutes les résidences sont équipées d'ascenseurs afin de faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les chambres dédiées sont situées au rez-de-chaussée. Enfin, des aides aux déplacements (rampes, téléassistance, douches à l'italienne, WC rehaussés...) permettent de faciliter la mobilité des occupants des résidences « La Girandière ».

Des actions spécifiques sont aussi mises en place au sein de certaines résidences hôtelières, comme par exemple l'équipement de téléphones

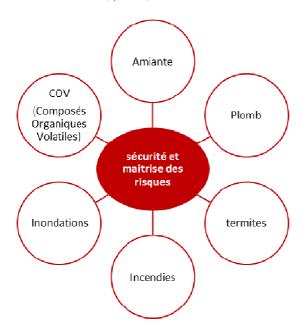
résidences hôtelières, comme par exemple l'équipement de téléphones à grosses touches pour les personnes déficientes visuelles et en boucles magnétiques (dispositif émettant des ondes permettant de réduire les fonds sonores parasites des appareils auditifs des seniors des résidences contre les nuisances sonores visant à améliorer le bien-être des personnes portant un appareil auditif.



Cette année, six résidences sont en travaux dans le but d'améliorer l'accessibilité. On peut relever que la résidence d'Angers a obtenu la labellisation « Tourisme et Handicap » et que la résidence Relais Spa Roissy a changé sa signalétique intérieure afin de respecter des consignes de hauteur et de contraste des couleurs pour le confort des personnes en fauteuil roulant et des personnes déficientes visuelles.

SECURITE ET MAITRISE DES RISQUES

Les risques immobiliers sont suivis par résidence et en respect de la réglementation. En effet, les diagnostics individuels amiante, plomb, termite et incendie sont inclus dans le cahier des charges des exploitants.



Concernant les risques incendies, des audits de sécurité poussés sont régulièrement effectués.

Ces audits portent sur les aspects administratifs, les procédures d'évacuation, la signalétique, l'étiquetage et les équipements.

Le groupe étant implanté en France, il n'est pas fortement exposé aux changements climatiques extrêmes. Cependant, il est à noter que la mise à jour de l'ERNMT (Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques dont le risque d'inondation) tous les 6 mois permet de prendre en compte les risques dus au changement climatique.

Au sein du territoire, le Groupe Réside Etudes s'applique à sélectionner des résidences peu exposées aux risques

environnementaux. A titre d'exemple, les trois résidences livrées en 2014 (Massy, Nanterre et Marseille Nédelec) sont non-exposées ou faiblement exposées aux risques sismiques et d'inondations d'après leur évaluation ERNMT.

On peut signaler les actions suivantes pour renforcer la sécurité et la maîtrise les risques immobiliers :

- En phase promotion, des diagnostics amiante sont réalisés pour atteindre un objectif de zéro amiante dans les résidences. De plus, les revêtements de sol sont sélectionnés selon leur taux d'émissivité aux COV (Composés Organiques Volatils). Le niveau A+ est systématiquement choisi afin d'assurer une meilleure qualité de l'air intérieur.

- En phase exploitation, la nouvelle réglementation pousse le Groupe Réside Etudes à remplacer les détecteurs de fumée ioniques par des détecteurs de fumée optiques d'ici 2021 (moins nocifs pour la santé).

Du fait de son activité, le Groupe Réside Etudes n'a pas passé de provision pour les risques environnementaux. Cependant, le Groupe Réside Etudes a déjà été sujet à d'importantes dépenses dues à des opérations de dépollution de site préalablement à la construction (Valenciennes et Le Havre).

Dans le cadre de l'exploitation de ses résidences, le Groupe n'a pas relevé d'impact affectant gravement l'environnement. Cependant, des études pourront être établies à l'avenir afin de mieux apprécier le sujet (élaboration d'une ACV – Analyse de Cycle de Vie - d'une résidence lors d'une importante restructuration par exemple).

Dans le cadre des activités de promotion, les impacts environnementaux significatifs sont gérés par le maître d'œuvre dans le respect de la réglementation en vigueur. Dans un souci d'optimisation budgétaire, le Groupe Réside Etudes n'hésite pas à établir des analyses poussées de pollution des sols ou de caractéristiques géotechniques.

- Les études de pollution des sols comprennent un historique et un diagnostic de qualité environnementale des sols, ainsi que la synthèse du contexte géologique et hydrologique du site. Les résultats permettent de décrire les sources de pollution (nature, localisation, extension) et leur interaction avec les différents milieux (atteinte aux populations, érosion des ressources naturelles...). Grâce à ces informations, le Groupe Réside Etudes peut déterminer les mesures à prendre en fonction de l'usage du site.
- Les études géotechniques comprennent des enquêtes documentaires sur le cadre géotechnique des sols (terrassements, soutènements, fondations, risques de déformation des terrains, dispositions à prendre visà-vis des nappes et avoisinants), des sondages et des mesures en laboratoire. Elles permettent de dimensionner les soutènements et fondations d'un ouvrage en fonction de l'exposition aux risques naturels.

Le Groupe Réside Etudes respecte la réglementation et les exigences des mairies et des collectivités en matière d'utilisation des sols et de biodiversité. Ces obligations portent notamment sur la dépollution des sols avant construction (les trames vertes et bleues de la stratégie nationale pour la biodiversité).

ETHIQUE ET SOCIETE

NUISANCES ET INTEGRATION DANS LA VILLE

En ce qui concerne l'activité promotion, le Groupe Réside Etudes a intégré des obligations de résultat dans le cahier des charges des entreprises intervenant sur les chantiers afin de limiter les nuisances de ses travaux. Cette obligation peut être renforcée ponctuellement, comme dans le cas de la résidence Lumière du 12ème arrondissement près du Conservatoire à Paris, où l'impact sonore des machines pourrait gêner les membres du Conservatoire. Dans ce cas précis, des machines à faible impact sonore ainsi que des horaires spécifiques de chantier seront adoptés.

Le dispositif de dialogue avec les riverains dépend de l'implantation du site et de la réactivité des riverains par rapport au permis de construire. En cas de plaintes ou de recours contre le permis de construire par les riverains, une cellule d'information et de dialogue est mise en place afin de les informer de l'avancement des opérations, des nuisances prévues et des actions mises en place pour les prévenir. De plus, une boîte de doléances est laissée à disposition et un correspondant du Groupe Réside Etudes est spécifiquement désigné pour répondre aux opérations. Par exemple, dans le cadre de la construction de la résidence de Montreuil en 2013, le Groupe Réside Etudes a rédigé un Permis de Construire Modificatif de façon à satisfaire les attentes des riverains, en coordination avec la mairie, le maître d'ouvrage et le coordinateur sécurité.

Pour l'exploitation, le Groupe Réside Etudes s'assure de respecter le cadre légal concernant le choix d'implantation et l'intensité lumineuse de ses enseignes afin de limiter les nuisances lumineuses.

De plus, certaines résidences font partie d'associations des commerçants du quartier ou de la ville. Ainsi, les résidences étudiantes ont des partenariats avec les commerçants locaux afin de faire bénéficier les occupants étudiants d'avantages spécifiques. De plus, elles développent des partenariats avec les écoles et leurs associations afin de sponsoriser certains de leurs évènements. Les résidences hôtelières, quant à elles, ont souvent des accords avec les commerçants du quartier afin de les promouvoir (ex : restaurants).

INTEGRITE ET LOYAUTE DES PRATIQUES

Le dispositif de contrôle interne regroupe l'ensemble des procédures appliquées aux transactions et aux salariés portant sur le respect de l'éthique, la loyauté des pratiques et la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Pour une description complète des procédures, se référer au rapport sur le contrôle interne (page 66 de ce document).

Les mesures significatives sont les suivantes :

- Centralisation des paiements (facturation),
- Gestion locale et centrale des comptes clients et impayés,
- Séparation des tâches de paiement,
- Suivi du crédit client et des limites des engagements pour les grands comptes des résidences hôtelières,
- Délégation limitée et écrite en matière de signature des contrats,

- Rédaction et déploiement d'un code de déontologie, qui reprend les valeurs et les principes du Groupe Réside Etudes, ainsi que les comportements attendus par chaque collaborateur,

- Clôture journalière de la facturation des résidences hôtelières,
- Appels d'offre où plusieurs entreprises sont invitées à participer, de façon à obtenir plusieurs devis.

Le Groupe Réside Etudes confirme qu'il respecte les dispositions des conventions de l'OIT concernant le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, l'élimination du travail forcé ou obligatoire, et l'abolition effective du travail des enfants. Aucune autre action en faveur des droits de l'homme n'est engagée.

RELATIONS FOURNISSEURS

Sur l'ensemble de ses activités, le Groupe Réside Etudes émet des appels d'offre. De par ses activités locales, le Groupe Réside Etudes privilégie les PME locales.

La conformité des prestataires (entreprises chantier, gardiennage, nettoyage) est vérifiée par le suivi des documents URSSAF sur une application web (Aktradis). Elles permettent de s'assurer que le prestataire respecte les principes de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Des mesures complémentaires sont appliquées :

- En phase de promotion, conformément à la loi, il est strictement interdit aux entreprises chantier d'avoir recours à des sous-traitants non agréés. Des visites de chantier sont effectuées régulièrement par le coordinateur sécurité en dehors des réunions hebdomadaires habituelles.
- En phase d'exploitation, les fournisseurs sont gérés uniquement en central. Ceux-ci sont sélectionnés parmi une liste prédéfinie par le Groupe Réside Etudes, ce qui permet de limiter le risque de fraude.

ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe Réside Etudes n'a pas mis en place de politique ou de charte d'achats responsables. Cependant, les bonnes pratiques suivantes sont à noter :

- Les deux principaux prestataires de blanchisserie sont certifiés ISO 14001,
- Les supports marketing sont systématiquement labellisés PEFC et détiennent le label Imprim'Vert,
- La liste des produits d'entretien autorisés comprend une gamme éco-labellisée,
- Enfin une étude de faisabilité est en cours pour numériser les envois des comptes et les convocations pour les assemblées générales des copropriétaires afin de limiter les envois papier coûteux et chronophages.

Les consommations de matières premières liées aux activités du Groupe Réside Etudes sont principalement dues aux sous-traitants via l'achat de matériaux de chantier et l'achat des produits d'entretien. Elles ne sont donc pas tracées par le Groupe Réside Etudes.

RESSOURCES HUMAINES

DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social au sein du Groupe Réside Etudes est considéré comme étant de qualité par la direction des Ressources Humaines.

Il y a 37 représentants du personnel (dont 13 parmi les effectifs des résidences « La Girandière » et 3 délégués syndicaux) au sein du groupe. Cela représente 2,4% des salariés. Ce chiffre comprend les membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), les délégués du personnel et délégués syndicaux et concernent l'ensemble des statuts sociaux de l'entreprise.

Les IRP (Instances Représentatives du Personnel) se sont réunies 33 fois au cours de l'année (ces chiffres n'incluent pas les données des résidences « La Girandière »).



La principale revendication mise en avant par les représentants du personnel concerne l'harmonisation des statuts entre les différentes entités en raison de la coexistence de plusieurs conventions collectives au sein du Groupe Réside Etudes de ces dernières années.

En effet, chaque salarié est couvert par une convention collective propre à son métier. Ainsi, le Groupe Réside Etudes compte 5 conventions collectives présentées ci-dessous.

Les accords collectifs les plus significatifs encore en cours concernent le contrat de génération, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la participation salariale.

Aucun accord sur la thématique de la santé-sécurité n'a été signé en 2014.

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CONVENTION COLLECTIVE



SANTE, SECURITE ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Les activités d'exploitation et de gestion du Groupe Réside Etudes entraînent des risques en termes de sécurité pouvant affecter le personnel sur site et les clients.

Les priorités consistent donc à améliorer l'équipement du personnel d'exploitation et l'entretien courant des résidences (portes coupe-feu, détecteurs de fumée, extincteurs...).

Les actions liées à la santé et la sécurité sont principalement pilotées par le CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et de Conditions de Travail). Il s'est réuni 4 fois en 2014. La principale thématique abordée trois fois sur les quatre réunions, concerne les fiches de données sécurité des produits techniques Le médecin du travail et le responsable sécurité du Groupe Réside Etudes sont conviés aux réunions du CHSCT. Le comité étudie les causes des accidents du travail ayant eu lieu chaque trimestre afin d'élaborer des moyens de prévention.

En 2014, une étude a été lancée par la médecine du travail et les membres du CHSCT concernant la qualité et la nocivité des produits d'entretien utilisés au sein du Groupe Réside Etudes. Cette étude a permis de mettre à jour la liste des produits mis à disposition des responsables de résidence afin de supprimer les produits dangereux pour la santé et l'environnement. De plus, le stockage des produits d'entretien a été amélioré par la création de bacs de rétention permettant d'éviter les fuites.

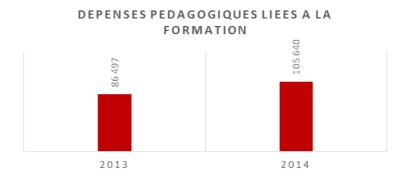
Si l'on peut noter la légère progression du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, qui est passé de 19,7 à 22,48 entre 2013 et 2014, on peut relever que leur gravité est moindre.

TAUX DE GRAVITÉ
DES ACCIDENTS DU
TRAVAIL

Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée à la Sécurité Sociale concernant un salarié du groupe Réside Etudes.

Le Groupe a une politique volontariste en matière de formation dédiée à la santé et la sécurité. Ainsi, 17% des salariés ont été formés à la santé et sécurité en 2013 et 18% en 2014. Les thèmes abordés lors de cette formation concernent l'habilitation électrique, les risques psycho-sociaux, les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire, les incendies, le référentiel HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), le secourisme au travail et le permis d'exploitation.

Enfin, les efforts du Groupe Réside Etudes en terme de dépenses pédagogiques (comprenant la valorisation des salaires des participants aux formations) dédiées à la santé et à la sécurité des employés sont significatifs (105 640 € en 2014) et en augmentation entre 2013 et 2014 (+22%). Ces dépenses ont par exemple été liées à l'achat de matériel de protection pour la manipulation électrique par le personnel exploitant.



Concernant la qualité de vie des salariés, le Groupe Réside Etudes a mené une étude sur le bien-être au travail au siège en 2011-2012. L'étude a conclu que :

- le niveau de stress est en-dessous de la moyenne des entreprises comparables,
- le niveau de stimulation intellectuelle est au-dessus de la moyenne des entreprises comparables.

Des formations aux risques psycho-sociaux à l'attention des managers ont néanmoins été lancées en 2013 et en 2014.

De manière plus large, le Groupe Réside Etudes a rationalisé ses surfaces de travail en 2014 en rapprochant les équipes travaillant ensemble au sein d'un même immeuble au lieu de deux jusqu'à présent. De plus, la répartition des étages a été révisée pour simplifier les collaborations entre les différentes directions. Enfin, le siège a été rénové et des surfaces additionnelles ont été prises à bail, ce qui permet d'améliorer le confort des salariés.

GESTION DES COMPETENCES

La gestion des compétences se focalise sur la promotion interne et la formation des salariés.

Plusieurs actions ont été mises en place afin de la faciliter la promotion interne :

- Augmentation du nombre d'entretiens entre les employés et leur hiérarchie afin d'identifier les souhaits et les potentiels d'évolution ;
- Renforcement de la communication interne sur les postes à pourvoir au sein du Groupe Réside Etudes ;
- Mise en place de formations a posteriori d'une prise de poste ;
- Préférence donnée en fonction de l'ancienneté à poste et compétences égaux.

Le Groupe Réside Etudes a effectué 589 embauches (hors CDD) et 63 salariés ont fait l'objet d'une promotion en 2014. Cela signifie que près de 10% des postes à pourvoir en 2014 l'ont été via un recrutement interne.

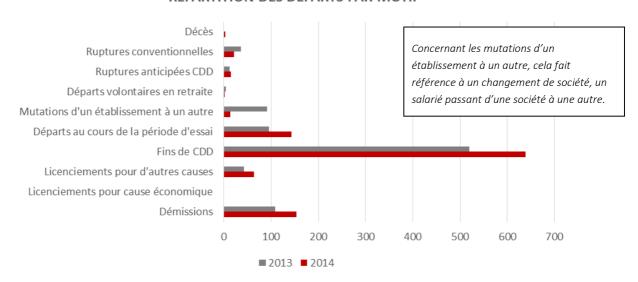
Le Groupe Réside Etudes génère un nombre important de CDD en raison de son activité saisonnière ce qui conduit à un fort turnover de ses salariés. Ainsi, 1 054 départs ont été équilibrés par 1 220 recrutements CDI, CDD, contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage en 2014 (voir l'annexe méthodologique pour plus d'information). Rappelons que le groupe est composé de 1 514 salariés en 2014. Les variations d'effectifs ne tiennent pas compte de la reprise de salariés lors de rachat de fonds de commerce, (Résidhome Lieusaint Paris Clarion Sénart).





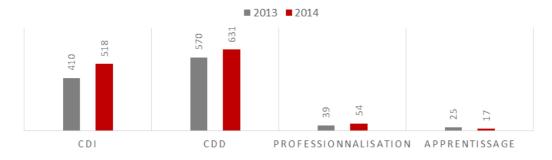
En ce qui concerne les départs, 61% proviennent d'une fin de CDD, 15% d'une démission et 14% d'un départ en cours de période d'essai. Réside Etudes a procédé à 64 licenciements au cours de l'année 2014.

REPARTITION DES DÉPARTS PAR MOTIF



En ce qui concerne les embauches, 52% sont des CDD et 42% des CDI.

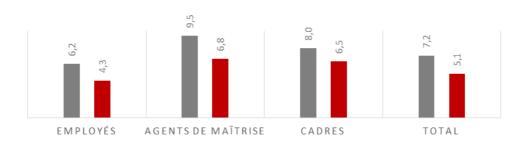
EMBAUCHES PAR TYPOLOGIE DE CONTRAT



Le taux d'absentéisme est quant à lui de 6,48%, avec une grande majorité due à des maladies (69%) et aux congés maternité (28%). Cette donnée ne comprend pas les effectifs des résidences « La Girandière ».

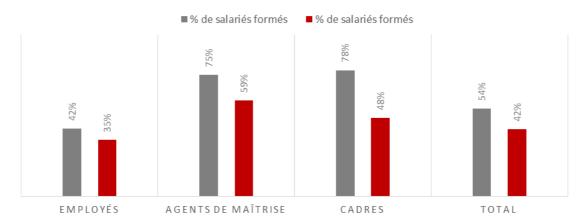
NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION - 2013 ET 2014

■ Nbr d'heure de formation moyen par salarié ■ Nbr d'heure de formation moyen par salarié



En ce qui concerne la formation, la part des salariés formés a fortement baissé entre 2013 et 2014. En 2014, 42% des salariés ont suivi une formation contre 54% en 2013. Les agents de maîtrise et les cadres sont les plus concernés par les actions de formation avec respectivement 75% et 78% des effectifs formés.

PROPORTION DE SALARIÉS FORMÉS PAR STATUT - 2013 ET 2014



Au total 7 708 heures de formation ont été suivies par les salariés du Groupe Réside Etudes en 2014. Le nombre moyen d'heures de formation est en baisse entre 2013 et 2014, avec une moyenne de 5,1 heures de formation par salarié sur l'année 2014 contre 7,2 en 2013.

Cette évolution est confirmée par l'évolution du pourcentage de la masse salariale DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales) affectée à la formation. En effet, ce pourcentage s'élevait à 5,52% en 2013 contre 3,30% en 2014.

Malgré cette baisse entre 2013 et 2014, il est à noter que ce taux est largement supérieur à l'obligation légale de 0,9%.

Les formations au sein du Groupe Réside Etudes se concentrent sur l'hygiène et la sécurité ainsi que sur les techniques propres à chaque métier tant au niveau de l'exploitation qu'au niveau du siège. Pour les métiers de l'exploitation, une formation a, par exemple, été dispensée afin d'améliorer la qualité d'accueil à la réception des résidences 4*. Pour les métiers du siège, une formation relative à la comptabilité des copropriétés a été dispensée au service comptabilité et au service trésorerie.

Le Groupe précise qu'il n'a pas effectué de formations ou d'information en matière de protection de l'environnement en 2014.

Enfin, le service formation a mis en place depuis plusieurs années un questionnaire à renseigner un mois après la formation, en complément du questionnaire du formateur, afin d'évaluer si les enseignements dispensés ont pu être en mis en place sur le poste de travail.

REMUNERATION

Le Groupe Réside Etudes s'appuie sur ses rémunérations pour attirer, retenir et motiver les talents. Ainsi les rémunérations comprennent une part fixe et une part variable. Cette part variable comprend :

- un intéressement aux résultats de la société via une prime de participation,
- un intéressement aux résultats de leur résidence pour les responsables et les responsables adjoints.

La masse salariale du Groupe Réside Etudes s'élève à 40 millions d'euros en 2014, en progression de 20% par rapport à 2013.

DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES

Egalité Homme / Femme

Les femmes représentent 48% des effectifs cadres et aucun cadre dirigeant, alors qu'elles constituent 63% de l'effectif total. Cette proportion est toutefois nettement supérieure à la moyenne en France, où 36 % des cadres sont des femmes (Etude APEC 2015, « Les écarts de salaires Homme-Femme »).

Handicap

Le Groupe Réside Etudes compte 28 salariés en situation de handicap (dont 17 dans les résidences «La Girandière»). Cela représente 1,8% des effectifs totaux. L'effort est notable dans la mesure où seulement 5 salariés étaient en situation de handicap en 2010 au sein du Groupe Réside Etudes et que ce chiffre a constamment augmenté depuis.

Le Groupe Réside Etudes mène plusieurs actions spécifiques afin de mieux se faire connaître par les chercheurs d'emplois en situation de handicap :

 Diffusion des offres d'emploi à l'agence Pôle Emploi spécialisée dans l'insertion d'actifs en situation de handicap,

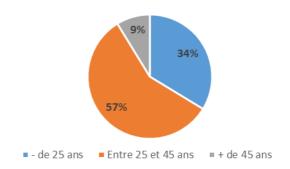
- Sensibilisation des salariés en situation de handicap déjà présents au sein du Groupe Réside Etudes afin d'améliorer leurs connaissances sur les droits et les aides à leur disposition (avec le soutien de l'AGEFIPH), et afin de s'appuyer sur leur réseau pour mieux diffuser les offres d'emploi,

- Participation de l'entreprise à deux salons spécialisés,
- Aménagement de l'espace de travail des collaborateurs en situation de handicap si besoin.

Intégration des jeunes, des seniors et des salariés qui ne sont pas de nationalité française

La pyramide des âges montre (voir description du Groupe Réside Etudes en début de rapport), que les salariés de moins de 25 ans représentent 15% des effectifs, contre 5 % pour les plus de 55 ans.

RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS PAR ÂGE EN 2014



Graphique et données hors effectif des résidences «La Girandière»

Le Groupe Réside Etudes consacre 6% de ses embauches aux contrats de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour exemple, deux promotions de réceptionnistes en contrat de professionnalisation ont été constituées en 2013 et en 2014. 11 jeunes ont été intégrés aux effectifs en 2013 et 18 en 2014 à la suite d'une sélection et d'une formation de 16 mois. La période d'intégration et de formation est effectuée sous la bienveillance d'un tuteur responsable de résidence et du service formation.

11% des salariés ne sont pas de nationalité française, ce qui apporte une diversité culturelle importante au sein du Groupe Réside Etudes.

ANNEXES

ANNEXE METHODOLOGIQUE

Précisions concernant les Diagnostics de Performance Energétique (DPE) des livraisons

6 résidences n'ont pas pu être intégrées dans l'indicateur mesurant les DPE par livraison pour des raisons d'indisponibilité de la donnée :

- 2 résidences sur 10 pour les livraisons 2012
- 4 résidences sur 6 pour les livraisons 2014

Précision : une même résidence peut avoir plusieurs étiquettes énergie, puisqu'elle est mesurée par appartement. Cela a été le cas de 4 résidences sur les 14 étudiées, ce qui implique que les chiffres du graphique « RÉPARTITION DES LIVRAISONS 2012 À 2014 PAR DPE (étiquette énergie) » ne soient pas entiers.

Précisions sur l'échantillon utilisé pour le calcul des consommations énergétiques et des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Les factures des résidences couvrent les consommations d'énergie des parties communes et des logements, à l'exception des résidences « Les Estudines » et des résidences « La Girandière » qui ne couvrent que les parties communes. En effet, le Groupe Réside Etudes ne gère pas les consommations énergétiques des parties privatives de ces deux types de résidences. Les factures des compteurs individuels sont réglées directement par les occupants.

Certaines factures n'étant pas accessibles au moment de l'écriture de ce rapport, les consommations 2014 peuvent avoir été remplacées par celles de 2013, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Les Estudines	Hôtelier	Relais Spa	La Girandière	
Capacité totale : 9667	Capacité totale : 4712	Capacité totale : 682	Capacité totale : 1393	
occupants	occupants	occupants	occupants	
Couverture échantillon : 23%	Couverture échantillon : 15%	Couverture échantillon :	Couverture échantillon :	
		100%	100%	
<u>Note méthodologique</u> :	Notes méthodologiques :			
Les factures d'électricité de	- Les factures d'électricité de	Note méthodologique :	Notes méthodologiques :	
décembre 2013 ont été	décembre 2013 ont été	- Les factures d'électricité de	- Les factures d'électricité de	
utilisées pour les résidences	utilisées pour les résidences	décembre 2013 et les	décembre 2013 ont été	
« République » et « Clichy ».	« Arcachon Plazza » et « Paris	factures de gaz de novembre	utilisées pour les résidences	
	Courbevoie La Défense ».	et décembre 2013 ont été	« Saint Fort », « Osny »,	
		utilisées pour la résidence	« Saint Berthevin » et	
	- Les factures d'électricité de	« Relais Spa Roissy ».	« Epernay ».	
	novembre et décembre 2013	. ,	. ,	
	ont été utilisées pour la		- Les factures d'électricité de	
	résidence « Paris Evry »		novembre et décembre 2013	
			ont été utilisées pour les	
	- Les factures d'électricité de			

mai à décembre 2013 ont été
utilisées pour la résidence
« Paris Opéra ».

- Les factures d'électricité de
octobre à décembre 2013 ont
été utilisées pour la résidence
« Chanteloup-en-Brie ».

Les factures de gaz d'août à
décembre 2013 ont été
utilisées pour la résidence
« Craon ».

En ce qui concerne le calcul des émissions de GES, elles sont calculées hors phase amont. Pour les consommations électriques, les pertes en lignes ont été intégrées. Les facteurs d'émission utilisés sont ceux du Defra, l'organisme de référence proposé par le GHG Protocol, pour l'année 2014. Les facteurs d'émission sont téléchargeables sur leur site : http://www.ukconversionfactorscarbonsmart.co.uk/

Précisions pour le reporting RH

Périmètre

Les résidences « La Girandière » ont été intégrées dans la plupart des informations quantitatives fournies. Lorsque l'effectif des résidences « La Girandière » n'a pas été intégré dans les informations concernées, l'exclusion est précisée en légende ou dans le texte.

<u>Définitions</u>

<u>Effectif au 31 décembre 2014</u>: L'effectif total se calcule en prenant en compte l'ensemble des salariés du Groupe (UES et La Girandière) en CDI, CDD, contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation présents dans le système de paie le 31 décembre de l'exercice de référence. Les stagiaires sont exclus des effectifs. Une personne quittant l'entreprise le 31 décembre sera comptabilisée dans les effectifs N et sortira de ceux-ci le 1^{er} janvier N+1.

<u>Embauches</u>: le nombre total d'embauches se calcule en prenant en compte toutes les personnes qui ont été embauchées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'exercice de référence en CDI, CDD, contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation.

<u>Licenciements</u>: le nombre total de licenciements se calcule en prenant en compte toutes les personnes à qui l'entreprise a demandé de partir entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'exercice de référence et qui étaient en CDI, CDD, contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation.

Différents types de licenciements sont comptabilisés: Licenciements pour inaptitude physique d'origine non professionnelle, Licenciements pour inaptitude physique d'origine non professionnelle, Licenciements pour faute grave, Licenciement pour faute lourde, Licenciements pour autre motif.

<u>Masse salariale</u>: la masse salariale se calcule en prenant en faisant le cumul des masses salariales des différentes entités du Groupe extraites des DADS.

Nombre d'accidents du travail et de trajet : Est considéré comme accident du travail un accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail ou lors du trajet domicile-lieu de travail (et inversement), quelle qu'en soit la cause. Les accidents non reconnus par la CPAM sont comptabilisés dans le nombre d'accidents du travail. Seuls les accidents de travail et de trajet des employés directs du Groupe sont comptabilisés dans cet indicateur (CDI, CDD, contrat professionnel et contrat d'alternance). Sont comptabilisés les accidents avec ou sans arrêt dans cet indicateur.

<u>Nombre de jours d'arrêt</u>: Sont comptabilisés dans cet indicateur les jours d'arrêt déclarés suite à un accident du travail et de trajet.

<u>Nombre de maladies professionnelles</u>: Une maladie professionnelle est une maladie qui résulte de l'exposition à un risque, auquel est exposée une personne à son poste de travail. Seuls les employés directs du Groupe dont comptabilisés dans cet indicateur (CDI, CDD, contrat professionnel et contrat d'alternance).

<u>Nombre d'heures de travail</u>: Le nombre d'heures de travail se calcule à partir du livre de paie de chaque entité en faisant le calcul suivant : nombre d'heures de présence - nombre d'heures d'absence.

Taux de fréquence : Nombre d'accidents de travail avec arrêt * 1000000/nombre d'heures de travail.

Taux de gravité: Nombre de journées de travail perdues * 1000/nombre total d'heures de travail.

CORRESPONDANCE GRENELLE II

	Thématiques réglementaires (art 225 - Grenelle II)	Chapitre du rapport				
	Social (19 indicateurs)					
а	Emploi					
	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Description générale				
	Les embauches et les licenciements	RH - Gestion des compétences				
	Les rémunérations et leur évolution	RH - Rémunération				
b	Organisation du travail					
	Organisation du temps de travail	Description générale				
	Absentéisme	RH - Gestion des compétences				
С	Relations sociales					
	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	RH - Dialogue social				
	Le bilan des accords collectifs	RH - Dialogue social				
d	Santé et sécurité					
	Les conditions de santé et de sécurité au travail	RH - Santé, sécurité et qualité de vie				
	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	RH - Santé, sécurité et qualité de vie				
	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	RH - Santé, sécurité et qualité de vie				
е	Formation					
	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	RH - Gestion des compétences				
	Le nombre total d'heures de formation	RH - Gestion des compétences				
f	Egalité de traitement					
	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	RH - Diversité et égalité des chances				
	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	RH - Diversité et égalité des chances				
	La politique de lutte contre les discriminations	RH - Diversité et égalité des chances				
g	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives :					
	au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	RH - Dialogue social				
	à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	RH - Diversité et égalité des chances				
	à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	E&S - Relation fournisseur				
	à l'abolition effective du travail des enfants	E&S - Relation fournisseur				
2	Environnement (14 indicateurs)					
а	Politique Générale en matière d'environnement					
	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	P - Energie et émissions de GES				
	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	RH - Gestion des compétences				
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	P - Sécurité et maitrise des risques				
	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	P - Sécurité et maitrise des risques				
b	Pollution et gestion des déchets					
	5					

	Les mesures de prévention et de réduction et de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	P - Sécurité et maitrise des risques
	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	P - Gestion des déchets
	la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	E&S - Nuisances et intégration dans la ville
С	Utilisation durable des ressources	
	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	P - Ressource en eau et espaces verts
	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	E&S - Achats responsables
	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	P - Energie et émissions de GES
	L'utilisation des sols	P - Ressource en eau et espaces verts
d	Changement climatique	
	Les rejets de gaz à effet de serre	P - Energie et émissions de GES
	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	P - Sécurité et maitrise des risques
Ε	Protection de la biodiversité	
	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	P - Ressources en eau et espaces verts
3	Sociétal (9 indicateurs)	
а	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	
а		E&S - Relation fournisseur
	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales	E&S - Nuisances et intégration dans la ville
	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les
	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'ac associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de de consommateurs et les populations riveraines Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les
	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'ac associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de de de consommateurs et les populations riveraines	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les éfense de l'environnement, les associations
b	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'ac associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de de consommateurs et les populations riveraines Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les éfense de l'environnement, les associations E&S - Nuisances et intégration dans la ville
b	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'ac associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de de consommateurs et les populations riveraines Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations Les actions de partenariat ou de mécénat	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les éfense de l'environnement, les associations E&S - Nuisances et intégration dans la ville
b	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'ac associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de de de consommateurs et les populations riveraines Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations Les actions de partenariat ou de mécénat Sous-traitance et fournisseurs La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les éfense de l'environnement, les associations E&S - Nuisances et intégration dans la ville Le groupe n'effectue pas de mécénat
b c	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'ac associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de de consommateurs et les populations riveraines Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations Les actions de partenariat ou de mécénat Sous-traitance et fournisseurs La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les éfense de l'environnement, les associations E&S - Nuisances et intégration dans la ville Le groupe n'effectue pas de mécénat E&S - Achats responsables
b c	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'ac associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de de consommateurs et les populations riveraines Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations Les actions de partenariat ou de mécénat Sous-traitance et fournisseurs La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les éfense de l'environnement, les associations E&S - Nuisances et intégration dans la ville Le groupe n'effectue pas de mécénat E&S - Achats responsables
b c	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'accassociations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de de consommateurs et les populations riveraines Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations Les actions de partenariat ou de mécénat Sous-traitance et fournisseurs La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale Loyauté des pratiques	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les éfense de l'environnement, les associations E&S - Nuisances et intégration dans la ville Le groupe n'effectue pas de mécénat E&S - Achats responsables E&S - Achats responsables
b c	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'ac associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de de consommateurs et les populations riveraines Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations Les actions de partenariat ou de mécénat Sous-traitance et fournisseurs La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale Loyauté des pratiques Les actions engagées pour prévenir la corruption	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les éfense de l'environnement, les associations E&S - Nuisances et intégration dans la ville Le groupe n'effectue pas de mécénat E&S - Achats responsables E&S - Achats responsables
b c	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société En matière d'emploi et de développement régional Sur les populations riveraines ou locales Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'ac associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de de consommateurs et les populations riveraines Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations Les actions de partenariat ou de mécénat Sous-traitance et fournisseurs La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale Loyauté des pratiques Les actions engagées pour prévenir la corruption Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	E&S - Nuisances et intégration dans la ville tivité de la société, notamment les éfense de l'environnement, les associations E&S - Nuisances et intégration dans la ville Le groupe n'effectue pas de mécénat E&S - Achats responsables E&S - Achats responsables

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT



Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex France Téléphone: +33 (0) 1 40 88 28 00 Télécopieur: +33 (0) 1 40 88 28 28 www.deloitte fr

Réside Etudes Investissement

Société Anonyme 42 Avenue George V 75008 Paris

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Réside Etudes Investissement désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, présentées conformément au référentiel utilisé par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Société anonyme au capital de 1 723 040 € Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Paris ile-de-France Société de Commissaires aux Comptes, membre de la Compagnie régionale de Versailles 572 028 041 RCS Nantière TVA : FR 02 572 028 041

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

Deloitte

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE);
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de cinq personnes au cours du mois de mai pour une durée d'environ dix jours. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique ou qui accompagnent les Informations RSE.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Deloitte

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené quatre entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³:

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente entre 21% et 100 % des informations sociales et entre 20 % et 25% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Indicateurs quantitatifs sociaux: effectif au 31 décembre 2014, pourcentage de femmes et pourcentage d'hommes, nombre de recrutements et nombre de licenciements, masse salariale, nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles, taux de fréquence et taux de gravité.

<u>Indicateurs quantitatifs environnementaux</u>: consommation d'énergie annuelle, émissions de gaz à effet de serre annuelles.

<u>Informations qualitatives</u>: Sécurité et maîtrise des risques ; Gestion des déchets ; Santé, sécurité et qualité de vie au travail ; Nuisance et intégration dans la ville ; Satisfaction des occupants.

Deloitte

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 4 juin 2015

L'un des commissaires aux comptes, Deloitte & Associés

Damien Leurent Associé Julien Rivals Associé, Sustainability Services